

**Maud OLIVIER**  
Députée de l'Essonne

**François-Xavier BEORCHIA**  
2, route de la Noue  
91190 – Gif-sur-Yvette

Paris, le 8 novembre 2012

Monsieur Beorchia,

Vous nous avez fait part des différents problèmes que rencontraient les Jeunes Entreprises Innovantes menant des travaux de recherche avec des universités et des laboratoires publics, notamment depuis Septembre 2011.

Particulièrement sensible à ce sujet, je suis intervenue personnellement pour qu'une solution efficace soit recherchée, en étroite collaboration avec les membres du groupe Socialiste Republicain et Citoyen et les différents ministères concernés.

Cependant, le cadre du PLF 2013 ne correspondait pas à l'intégration de cette problématique. En effet, comme nous vous l'avions indiqué dans un premier temps, il était possible que les statuts des JEI soient revus lors d'un projet de loi de finance rectificatif.

L'annonce, cette semaine par Monsieur le Premier Ministre, du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi a affirmé cette possibilité. Le Gouvernement a confirmé officiellement la décision de restaurer un niveau d'exonérations sociales et fiscales pour les jeunes entreprises innovantes et revenir au statut antérieur à septembre 2011.

Il s'agit de la décision n°8 de ce pacte que vous je vous ai envoyé par mail, et qui pourrait être examinée en début d'année 2013.

Tout en restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur à l'assurance de ma considération distinguée.

Maud OLIVIER  
Députée de l'Essonne

